COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 février 2025

Présents

Rémi FOUCHAULT (président)
Stéphane GROBÉTY (vice-président)
Jean-Luc BAUR
Samantha BAVAUD BOCION
Christian BOVIER
Laurent CATTIN
Andreea CAPITANESCU BENETTI
Maxime DETHURENS
Marie DUCRET GAUTHEY
Catherine LACHAT
Laurent ZIMMERMANN

Exécutif

Hubert DETHURENS (maire)
Thierry ARN (adjoint)
Jean-Pierre GANTNER (adjoint)

Secrétaires

Nadia DUPRAZ (procès-verbal)
Catherine KOUMROUYAN

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024
2. Droit d'opposition relatif à une décision de l'assemblée générale de l'ACG
3. Aménagement de la route de Forestal
4. Aménagement secteur « Revaclier » et chemin des Quarts
5. « La nuit est belle » : que fait la commune ?
6. Communications de l'exécutif
7. Divers
8. Questions du public

Le président ouvre la séance à 19h00 et remercie les conseillers-ères pour leur présence.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité des présents, avec remerciements à son auteure.

2. Droit d'opposition relatif à une décision de l'assemblée générale de l'ACG

Pas d'opposition.

3. Aménagement de la route de Forestal

Rémi Fouchault explique que l'augmentation du trafic sur la route de Forestal, en raison de la fermeture de la route des Rupettes durant les travaux, a agrandi les trous et aggravé le mauvais état des accotements. Il ajoute que la mise en sens unique permet d'assurer plus de sécurité pour les usagers. Hubert Dethurens précise que cette mesure a été décidée d'entente avec la commune d'Avusy et souhaite connaitre l'avis du conseil quant à son maintien éventuel à la fin des travaux sur la route des Rupettes. En outre, le maire avise que les coûts de remblayage des trous et reprise des accotements ont été devisés à environ Fr. 22'000.00. Il questionne les conseillers pour savoir s'il faut envisager de reprendre l'entier de la route (estimé à env. Fr. 1 million) ou seulement la réparer. Après une courte discussion, sachant qu'en temps normal, il n'y a pas beaucoup de passage sur la route de Forestal, le maire propose d'effectuer les réparations quand les travaux sur la route des Rupettes seront terminés, de laisser le trafic reprendre en bidirectionnel et de faire un bilan après quelques semaines. L'ensemble du conseil est d'accord avec cette proposition.

4. Aménagement secteur « Revaclier » et chemin des Quarts

Le président passe la parole à Hubert Dethurens qui annonce que la vente de la parcelle 2438 est actuellement bloquée par jugement et ajoute que la commune, ayant appris le décès d'un habitant du chemin des Quarts, a annoncé par un courrier à la Justice de Paix, son intérêt à racheter cette propriété. Thierry Arn précise en effet que la parcelle étant à proximité de l'école, la commune pourrait, par exemple, y prévoir des locaux pour le parascolaire. En outre, cette propriété pourrait permettre un accès à la parcelle 2438. Le maire ajoute que la mise en œuvre du cheminement piéton à travers la parcelle « Revaclier » est bloquée par la procédure judiciaire en cours. Cependant l'exécutif va tout de même initier les démarches auprès des propriétaires riverains du chemin des Reblets et de l'Impasse de Jumelles. Thierry Arn précise que le bureau Urbaplan apportera son soutien dans les démarches à effectuer.

5. « La nuit est belle » : que fait la commune ?

Le président rappelle que le conseil avait prévu de coordonner les éventuelles animations en lien avec « La nuit est belle » avec la commune de Soral. Cependant, cet événement ayant lieu cette année en avril (11-13) au lieu de septembre, cela laisse peu de temps pour s'organiser. Rémi Fouchault ajoute que l'extinction de l'éclairage public est prévue le vendredi 11 avril et que la commune peut décider de la prolonger durant tout le week-end. Après une courte discussion, le CM décide de ne rien organiser et souhaite éteindre l'éclairage public du village que le vendredi 11 avril.

Un tout-ménage sera envoyé pour informer la population de l'extinction de l'éclairage public.

6. Communications de l'exécutif

- *Marché* : Hubert Dethurens informe que le marché va reprendre ses activités dès le mois de mars, mais le dimanche, toujours sur la place en face de la mairie. Andreea Capitanescu Benetti précise que Christine Prévost est la nouvelle responsable et que la Jeunesse donnera un coup de main.

- *Stand de tir :* le maire avise qu'une fresque sera réalisée prochainement sur le mur du stand de tir.

- *Crèche :* Thierry Arn communique les coûts réels de la crèche d'Aire-la-Ville pour 2023, soit un prix brut de fonctionnement par place de Fr. 45'483.00. La commune participe à hauteur de 2/3 de ces frais et les parents pour le tiers restant. Thierry Arn ajoute qu'en raison d'augmentation des charges de personnel, le coût de fonctionnement pour 2024 passera de Fr. 47'000.00 à Fr. 53'985.00 la place. Pour répondre à Hubert Dethurens qui s'inquiète que les 3 places de la commune ne soient que partiellement utilisées, Thierry Arn répond qu'actuellement elles sont occupées à 100%.

- *Mercredi de football pour les enfants :* Thierry Arn avise que l'association Moe's footkids souhaite organiser des journées de football au centre sportif, le mercredi, pour les enfants de 5 à 10 ans, ainsi que des camps durant les vacances scolaires. Les conditions d'utilisation restent encore à définir, en collaboration avec le FC Etoile et une compensation financière sera demandée à l'organisateur pour la mise à disposition des infrastructures. Hubert Dethurens ajoute qu'il souhaite que la priorité soit donnée aux enfants de communes faisant partie du Groupement intercommunal du centre sportif (Avusy, Chancy, Laconnex et Soral).

- *Remplacement des fenêtres Maison-Forte 14 :* Thierry Arn relate avoir reçu les devis relatifs au remplacement de ces fenêtres. Pour se rendre mieux compte si les pertes de chaleur proviennent des vitres ou des cadres des fenêtres et ainsi prévoir les travaux en conséquence, une étude thermique sera effectuée prochainement. Hubert Dethurens ajoute que, d'après le récent constat d'un menuisier, les cadres des fenêtres du côté de la rue sont en très bon état.

- *Borne de recharge :* Jean-Pierre Gantner informe que l'une des bornes de recharge pour véhicule électrique au centre sportif est actuellement en panne et les frais de réparation à prévoir s'élèvent à environ Fr. 800.00. Il ajoute que la société EATON va supprimer la plateforme permettant l'administration des recharges pour fin septembre 2025. Le transfert vers une nouvelle société est en cours d'analyse, mais les frais liés à cette nouvelle plateforme seront plus élevés que les recettes actuellement perçues par les bornes. C'est pourquoi, contact a été pris pour que la gestion de ces bornes soit reprise par les SIG et nous sommes dans l'attente de leur réponse.

7. Divers

- *Course du Coteau* : Laurent Cattin propose qu'une équipe composée de membres du CM participe à cette course.

- *Conférence littéraire* : Catherine Lachat avise qu'une rencontre avec des auteurs romands aura lieu le 12 avril au rez de la mairie, organisée par l'association LireAlaco.

- *CMNet :* Catherine Koumrouyan annonce que la plateforme destinée à la gestion des documents du conseil municipal fait peau neuve dans le courant de la semaine.

8. Questions du public

Pas de public présent.

Le président lève la séance à 20h00.

Nadia Dupraz
Secrétaire communale